

Châlons en Champagne, le 11 janvier 2024

A Monsieur Franck Leroy Président du Conseil Régional GRAND EST

Monsieur Le Président,

Vous nous avez invités le 19 décembre pour nous présenter votre projet – bien avancé – de mise en place de la réservation gratuite sur les TER des lignes 1 et 4. Cette option pour contraindre, pour réglementer et limiter l'accès aux trains de ces lignes nous interpelle. Et plus encore elle nous heurte.

L'occupation des trains TER des lignes 1 et 4 est une préoccupation. La dynamique de la demande, heureuse par ailleurs, soumise à la réservation obligatoire complique l'exploitation et peut transformer le voyage en une aventure difficile.

Toutefois, envisager la mise en œuvre sur les trains concernés de la réservation obligatoire pour les usagers occasionnels et les abonnés constitue une véritable régression car bien plus que le confort du voyage les usagers veulent accéder à du transport fiable. La proposition qui nous est faite entend n'y plus ni moins, qu'à priver de solutions de transport les usagers qui n'auraient pas volontairement ou involontairement programmé à l'avance leur déplacement. Le service public de transport du quotidien s'en trouve en partie abandonné.

Les explications fournies dans la présentation se distinguent par leurs zones obscures qui rendent encore plus incompréhensibles les objectifs du projet. On ne comprend pas le sort réservé à de nombreux usagers non évoqués (les abonnés à TGV EST, Max actif +, les occasionnels TGV EST en report sur TER, les Forfaits historiques, etc...), ni si des trains échapperont à ce dispositif de réservation. Le dispositif apparaît comme bien incomplet bien qu'il se préoccupe du pré-positionnements par des marquages au sol, ou de l'identification des places à bord, coûteux et que personne ne respectera à l'instar des mesures de distanciations pendant l'épidémie de Covid par exemple.

Le TER doit rester d'accès très simple. L'organisation proposée est complexe et sera illisible pour les usagers quotidiens abonnés et bien plus encore pour les usagers occasionnels. La solution dont l'inspiration du modèle TGV, lui-même inspiré du modèle de l'aviation civile, méprise les besoins de déplacements des usagers, et poursuit une visée élitiste de confort au mépris de l'offre de base : le déplacement.

L'option de la réservation imposée à seulement une partie de la population sans véritable capacité à l'évaluer est non seulement discriminatoire mais pleinement inapplicable. Elle est inadaptée à un public de grande banlieue telle que tendent à devenir les citées de la Seine et Marne et même celles de l'Aube et de la Marne. Peut-être que cette situation paraît lointaine vue de Strasbourg mais c'est celle que vivent les champardennais depuis plusieurs décennies bien avant la mise en œuvre du TGV-Est. Les aménagements envisagés sont peut-être respectables, mais sont incompréhensibles pour l'utilisateur lambda. Ils sont coûteux, voire très coûteux, en vue d'atteindre un seul objectif, celui de ne pas offrir les moyens de transports à ceux qui en ont vivement besoin. La priorité des usagers de ces lignes c'est un transports régulier et fiable, dimensionné en fonction de l'affluence. Elle doit conduire à dimensionner l'offre au niveau de la demande et pas le contraire comme le propose le prestataire SNCF. Toutes les ressources mobilisées pour organiser cette nouvelle contrainte doivent être réservées à l'amélioration de l'offre.

Nous sommes convaincus que cette réservation obligatoire détournera un nombre croissant d'usagers de ces lignes au service déjà chaotique, en les contraignant, après de nombreuses années de constances, à se reporter sur la route, voire à renoncer de parcourir ces distances pour aller travailler. Dans ce cadre, ils devront, pour une part non négligeable, quitter la région pour se rapprocher de leurs activités professionnelles. Dès lors, ce projet présenté comme une amélioration du confort, qui n'est pas la première priorité des usagers, ouvrera inéluctablement vers une baisse de la fréquentation puis fatalement à la réduction de l'offre dans une spirale funeste de la réduction du service public.

Dans un souci d'équité et d'accès simple au TER, nous vous conjurons de surseoir à cette perspective de réservation obligatoire, même gratuite sur les lignes TER. Comptant sur votre compréhension, et dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations associatives les meilleures.

Association des Chalonnais en Champagne Usagers de la SNCF (ACCUS)

ADULT Vallée de La Marne (ADULT)

Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports Grand-Est. (FNAUT GE)